

<u>CHRV</u>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : ADM
	Année : 2019
	N° Fonction :
	Version : 1

## **TITRE DE LA FONCTION**

### **MANAGER DES FLUX HOSPITALIERS**

#### **1) La fonction**

La logistique hospitalière est l'étude et l'optimisation d'un type de flux physiques hospitaliers : les flux de personnes, qui comprennent les mouvements des patients depuis leur entrée jusqu'à leur sortie de l'établissement, mais aussi ceux du personnel et des visiteurs.

Le manager des flux hospitaliers (MFH) établit la stratégie de planification de l'activité hospitalière dans sa globalité mais aussi dans sa transversalité, en ce que compris donc la gestion et la coordination logistique de l'ensemble des flux de patients.

C'est une fonction de type logistique caractérisée par une capacité à transcender les séparations entre les métiers, organisations et logiques fonctionnelles ; c'est une démarche globale et transversale qui favorise le décloisonnement et la coopération.

Le MFH est également responsable de la gestion du service de gestion des lits composé de plusieurs agents dont il est le responsable hiérarchique.

Le MFH fait partie de la Direction médicale dont il dépend.

#### **2) Le contenu de la fonction**

##### **2.1 Sa position hiérarchique (organigramme)**

Le MFH se situe au niveau de l'organigramme de la Direction Médicale. Il dépend hiérarchiquement du Directeur Médical.

##### **2.2 Missions de la fonction**

###### **a) Stratégie**

- En collaboration avec la direction médicale et avec les services supports, le MFH définit une stratégie de planification logistique de l'ensemble des trajets patients et notamment des séjours hospitaliers. Cette stratégie est exposée au Comité de direction et si nécessaire au CA.
- Cette stratégie s'accompagne d'une définition des besoins à venir en termes de capacité et d'outils nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Il participe à l'exécution du plan stratégique du CHRV en prenant part à tous les projets du plan qui auraient besoin de son expertise. Ses compétences seront particulièrement mobilisées sur les axes stratégiques « Veiller à l'Excellence

opérationnelle » (optimisation de la gestion des séjours, optimisation du bloc opératoire, définition de chemins cliniques), « Expérience Patient » et « Infrastructures » (gestion des flux).

**b) Tactique et opérationnel**

- Il décrit, modélise puis optimise les processus logistiques afin de les rendre plus efficaces ;
- Il développe et implémente les procédures nécessaires à l'exercice de son activité ;
- Il expose ses principes d'action et les méthodes utilisées à l'ensemble des parties prenantes à la gestion des flux ;
- En collaboration avec les personnes compétentes des départements médicaux et soignants, il assure au quotidien une planification transversale des flux de patients optimale, tant pour le patient que pour l'institution ; cette transversalité favorise le pilotage global de l'ensemble des déplacements de chaque patient, à l'intérieur d'un même hôpital et entre structures de soins. Il évite les phénomènes de saturation ;
- Il prend, au quotidien, et en soutien de son équipe toutes les décisions tactiques et opérationnelles utiles à la gestion des flux (entrants et sortants) ;
- Il garantit une gestion optimale de la durée de séjour du patient, en collaboration avec les métiers concernés ;
- Il participe à la définition du nombre de lits adaptée à l'activité médicale de l'institution ;
- Il collabore à l'optimisation de la gestion du matériel du bloc opératoire (arsenal)
- Il définit les indicateurs-clés de son activité ;
- Lorsque des événements inattendus se produisent ou en face de situations exceptionnelles, il fait force de proposition à sa hiérarchie.
- Il assure la coordination du fonctionnement du service de gestion des lits.

**c) Connaissances - Capacités – Aptitudes - Compétences :**

- Connaissances approfondies en supply chain, gestion logistique des flux, physiques ou non ;
- Connaissances des outils usuels de gestion de flux et de processus ;
- Connaissance des principes et outils d'aide à la gestion du changement ;
- Capacités de planification et d'organisation des systèmes ;
- Flexibilité et disponibilité ;
- Conviction et diplomatie ;
- Aptitude à prendre des décisions parfois dans l'urgence et en situation de stress dans l'intérêt du patient et de l'institution ;
- Capacité à diriger une équipe de collaborateurs sous sa responsabilité.

### 3) Les modalités d'exercice

- a) **Grade** : Chef de Division
- b) **Barème** : A3
- c) **Horaire** : 38 heures/semaine en fonction des besoins du service et suivant horaires repris au règlement de travail et répartis sur 5 jours/semaine. Possibilité de prestations incluant des prestations de soirées et de week-end.

### 4) Les conditions d'accès

Par recrutement :

- Titulaire d'une licence universitaire/master en lien avec la fonction
- Expérience en lien avec la fonction (logistique, supply chain, etc.)
- Satisfaire aux conditions de profil
- Réussite de l'examen de sélection.

Par promotion :

- 4 ans d'ancienneté en A1 ou A2 ;
- Réussite de l'examen de promotion.

### 5) Les atouts

- Avoir une expérience réussie dans une fonction similaire au sein d'une organisation importante, exercée proche de l'opérationnel et idéalement dans le domaine hospitalier ;
- Avoir une expérience dans la gestion d'équipe et la gestion de projet ;
- Avoir une connaissance ou une expérience dans le LEAN management ou autres techniques d'amélioration de processus
- Avoir une connaissance des outils de modélisation des processus (GRAFCET, BPMN, ...);
- Connaissance du secteur hospitalier.